



Trigger points et Dry needling

Technique validée par l'Ordre des Kinésithérapeutes
Possibilité de prise en charge FIF-PL ou DPC



PAPL FORMATION - 24, RUE SULLY 69006 LYON - 04.37.43.16.21



WWW.PAPLFORMATION-KINE.FR - PAPLFORMATION@GMAIL.COM

ENREGISTRÉ SOUS LE N° DE FORMATEUR : 82.69.137.39.69

« CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT »

**SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK - AGRÉÉ FIF PL - AGRÉÉ DPC
INSCRIT AU DATADOCK - CERTIFIÉ ISO 9001 & CNEFOP - CERTIFIÉ QUALIOPi - MEMBRE DU SOFAC**

Sommaire

Pages 1 à 2

1. LE CERTIFICAT DE TRIGGER POINTS ET DRY NEEDLING

- A. INTRODUCTION
- B. LISTE DES ENSEIGNANTS
- C. NOTRE DÉMARCHE
- D. PUBLIC

Pages 3 à 5

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A. LE PROGRAMME
- B. LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
- C. SCOLARITÉ
- D. CADRE LÉGAL
- E. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE
- F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE
- G. VALIDATION DU CURSUS
- H. ÉQUIVALENCE
- I. INSCRIPTION

1. LE CERTIFICAT DE TRIGGER POINTS ET DRY NEEDLING

A. INTRODUCTION

La compétence en puncture kinésithérapique ne doit pas être confondue avec l'apprentissage de l'acupuncture chinoise comme énoncé dans nos articles parus dans la revue « Kiné scientifique » en mai et juin 2016 (cf. page 61 : les références justifiées).

Il s'agit uniquement de faire le diagnostic d'une dysfonction musculaire et éventuellement de puncturer le muscle contracturé. Cela reste une technique annexe de la masso-kinésithérapie et n'a aucune similitude avec l'acupuncture à part les aiguilles.

B. LISTES DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet. Ils ont tous validé l'examen de compétence et présentent une expérience de plus de trois ans.

CATHERINE Julien, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, expert CMK.

JUNG Pierrick, cadre de santé en MKDE, diplômé de 2ème cycle en biomécanique, contractuel à la Faculté de Lyon 1 (Institut Sciences et Techniques de réadaptation), ostéopathe, expert CMK.

POMMEROL Pascal, cadre de santé MKDE, ostéopathe, master II en biomécanique, maîtrise science biologie humaine, ancien moniteur de dissection et chargé de cours à l'Université Lyon 1.

Enseignants uniquement présents pour le stage de Trigger points :

JACQUEMIN Vincent, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, enseignant à l'IFMK de Saint-Etienne.

NAINANI Guillaume, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, chargé de cours à l'Université Lyon I (ISTR).

C. NOTRE DEMARCHE

La puncture kinésithérapique consiste à inhiber les contractures mais elle peut également avoir un effet plus général.

La puncture peut s'adresser à des ligaments et à des fascias particuliers.

Le diagnostic repose sur la recherche de contractures ou de la douleur et le traitement se fait sur les muscles pathologiques à raison d'un maximum de 6 punctures environ.

Nous avons publié plusieurs articles expliquant notre démarche :

- POMMEROL P. « Technique du Dry Needling, 1^{ère} partie », Kinésithér. Scient. 2016, mai 576, pp51-53
- POMMEROL P. « Technique du Dry Needling, 2^e partie », KS N° 578, Juillet 2016, pp41-42
- POMMEROL P. et coll. « Bénéfice, risques du programme de Dry Needling » KS n°601-sept 2018, pp51-54
- POMMEROL P., Catherine J., Jung P., « Efficacité de la puncture kinésithérapique Dry Needling (DN) / Pathologie, (1^{ère} partie) », KS N°619-Avril 2020
- POMMEROL P., Catherine J., Jung P., « Efficacité de la puncture kinésithérapique Dry Needling (DN) / Pathologie, (2^e partie), KS N°621-mai 2020
- POMMEROL P., « Migraines et céphalées de tension : traitement non médicamenteux sur des preuves .1^{ère} partie : état des lieux et place de la thérapie manuelle », KS n°631 - mai 2021, pp43-45

D. PUBLIC

Ces formations s'adressent aux masseurs-kinésithérapeutes DE.

Les stagiaires doivent se munir d'une attestation responsabilité civile pour la pratique du DN en situation d'apprentissage auprès de leur RCP. Cet avenant est sans surcoût.

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ensemble des cours (présentiels et non présentsiels) a pour but de donner une compétence nouvelle aux MKDE, tout en favorisant le raisonnement clinique et la démarche diagnostique.

Cette formation s'adresse aux masseurs-kinésithérapeutes ayant une attestation d'assurance couvrant la puncture kinésithérapique.

Le stagiaire sera ainsi capable de :

- Connaitre les règles d'hygiène et de bonnes pratiques,
- Identifier et d'évaluer les déficiences du patient par l'intermédiaire du bilan diagnostic kinésithérapique,
- Déterminer une démarche thérapeutique et d'adapter de techniques de rééducation appropriées dans le domaine du traitement des points gâchettes,
- Connaitre les dangers et les actions appropriées face aux événements indésirables.

A. LE PROGRAMME

La formation est composée de quatre stages :

- Trigger point (prérequis) - 2 jours
- Dry-Needling 1 : Module initial – 3 jours
- Dry-Needling 2 : Quadrant supérieur et tronc – 2 jours
- Dry-Needling 3 : Quadrant inférieur et cas cliniques – 2 jours

B. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

C'est une formation pratique et donc technique.

C. SCOLARITE

Pour obtenir son certificat, le professionnel de santé doit :

- Être présent à l'ensemble des stages (un stage Trigger Points associé à trois actions DPC minimum),
- Valider l'examen théorique (QCM) et pratique.

Il lui est possible de réaliser un stage de perfectionnement avec un véritable clinicat (4ème stage de puncture kinésithérapique – échographie et clinicat).

D. CADRE LEGAL

Cette technique est reconnue par l'ordre dans des conditions bien définies (Avis du Conseil National de l'Ordre du 22 juin 2012 modifié le 25 juin 2015, modifié le 13 juin 2018).

Cette reconnaissance vous permettra de développer une technique complémentaire hors nomenclature et de l'indiquer sur une plaque supplémentaire conformément à l'article R432I-125.

Le diplôme délivré par PAPL Formation permet une validation complète et définitive de cette technique. L'examen de compétence organisé par le Collège de la Masso Kinésithérapie est pour l'instant supprimé.

Pendant les stages et après la délivrance par PAPL Formation, vous avez une autorisation définitive de pratiquer le Dry Needling mais nous vous conseillons de le notifier par écrit et par LR-AR à votre assurance (RCP).

E. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Chaque stage possède une bibliographie propre. Il existe un temps d'évaluation des pratiques professionnelles à chaque stage.

Les articles de recommandations professionnelles sont fournis aux stagiaires sur la plateforme E-learning ainsi qu'une bibliographie importante.

Les techniques utilisées sont soit recommandées, soit à défaut d'un consensus des enseignants.

F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Les formations sont réalisées dans notre centre de formation à Lyon avec des salles de pratique, toutes équipées de tables de manipulation électriques ou à Fréjus-Saint-Raphaël. Nous avons la possibilité de créer des sessions dans toutes régions y compris à l'étranger.

Tous ces lieux de stages sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

G. VALIDATION DU CURSUS

Le certificat de stage délivré par PAPL Formation est obtenu après examen écrit (chaque stage possède un QCM : 1 stage Trigger et 3 stages DN avec une note supérieure à 10) et un examen pratique.

NB : le 4ème stage optionnel est un stage de perfectionnement et notamment de clinicat et échographie. Pour compléter la formation et surtout pour réaliser des cas cliniques en parfaite sécurité, il est conseillé de suivre ce stage de perfectionnement pour perfectionner son geste.

H. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine, les kinésithérapeutes (DE) ou équivalence du diplôme de kinésithérapeute.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique et devra être réalisée avec un centre de formation validé par le CNO des MKDE.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules, aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.

I. INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre nom, prénom, date de naissance, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions de vente et du règlement intérieur disponible sur notre site <https://www.papformation-kine.fr/> .